

## SÉANCE DU 16 janvier 2008

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 16 janvier 2008 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Pierre BOISSET**, Maire.

Étaient présents : Mmes COQUARD. MIRESSI. PARETI. PORCHERET Mrs de la GRANGE. GROISON. JEANNE. MAGNIEN. ODOUL. TARDY. SIRI.

Absente excusée : Mme DESCIEUX

Mrs DE LA GRANGE et MAGNIEN ont été élus secrétaires de séance.

Lecture du procès verbal de la dernière séance est donnée, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour.

### ZAC MULTI-SITES

Monsieur le maire et son conseil remercient Madame KERGER et son adjoint du BAFU qui ont dirigés la réunion publique d'information du 14 janvier 2008 à la salle des fêtes.

Face aux contestations verbales et écrites, le Conseil Municipal se demande si ces observations peuvent remettre en cause la création de la ZAC. Le Conseil Municipal se donne jusqu'au 6 février 2008, date de la prochaine réunion du conseil pour se prononcer sur la poursuite de son projet et formuler des réponses aux observations reçues.

### SUBVENTIONS 2008

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes au Budget Primitif 2008 :

Amicale des Pompiers	: 800,00€
Amicale du Sud Dijonnais	: 607,00€
Fanfare Gevrey / Chambolle / Morey	: 540,00€
Gym volontaire de Morey	: 400,00€
SPA	: 135,00€
Manèges, fête foraine patronale	: 220,00€

Vote de la Subvention au fonctionnement du CCAS pour l'année 2008 : 8000,00€

### TRAVAUX NATURA 2000

Les travaux de nettoyage de la zone NATURA 2000 ont débuté. Les sapins excédentaires seront abattus puis coupés en 2 m de longueur pour être proposé aux habitants du village après inscription en mairie.

### TRAVAUX RUE ST ROCH / RUE BASSE

La SDEI fait l'inventaire des branchements de particuliers dans la rue basse et s'aperçoit qu'il faut reprendre tous ceux qui montrent la présence de plomb. Les travaux débuteront par la Rue saint Roch.

Concernant la traversée de l'eau et de l'électricité dans la rue Basse formulée par le Domaine des Lambrays, la DDE précise qu'il est indispensable d'établir une convention de servitude devant notaire. Face à cette nouvelle donnée, le Conseil Municipal refuse, à l'unanimité des membres présents, d'accorder la permission de traverser la rue basse par des canalisations ou tuyaux privés.

### QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Une offre d'achat pour les dalles de pierre retirées du local du 34, rue Basse, est enregistrée à 1000,00€ par Mr SECULA Didier.
- ⇒ Les jeunes du village (de 12 à 16 ans) souhaitent faire revivre le Club des Jeunes et demandent un local pour se réunir avec l'optique d'organiser des manifestations ou activités. Accord du Conseil à la condition de nommer un adulte référent qui aura autorité sur le comportement des jeunes.
- ⇒ La commune enregistre l'accord de vente de la parcelle AL 23, Aux quatre pieds de poiriers, de 287 m<sup>2</sup> par la SNCF, et demande l'acquisition de la parcelle qui sert de chemin le long de la voie ferrée à la RFF. A cette occasion, une demande de bornage du chemin de l'autre coté de la voie ferrée sera réalisée
- ↪ Réforme des statuts du SICECO et création des Commissions Locales d'Énergie. Morey Saint Denis fera partie de la CLE N°2.
  - ↪ Expo sur le village de Morey à l'office de Tourisme de Gevrey.
  - ↪ Le Foyer Dijonnais informe la commune de la réforme des commissions d'attributions des logements.
  - ↪ Nettoyage des bacs de rétention par le cantonnier. Nécessité de faire également nettoyer les avaloirs par la DDE.

Prochain Conseil Municipal, le 06/02/2008, à 19 heures.

Séance levée à 20 h 30.

Affiché le 30/01/2008.